

VALERIE FOURNEYRON

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Note aux rédactions

Note aux rédactions

Paris, le 26 mai 2014 N° 097

Projet de loi « Artisanat, Commerce, Très Petites Entreprises » : Votes définitifs les 26 mai et 5 juin

Le vote définitif de ce projet de loi, marqué par un consensus tout au long de son examen en procédure accélérée, interviendra après les lectures en séances publiques du texte issu de la Commission mixte paritaire, ce jour à l'Assemblée nationale et le 5 juin prochain au Sénat :

- 21 août 2013 : présentation en Conseil des Ministres
- 18 février 2014 : adoption à une très large majorité à l'Assemblée nationale (323 suffrages favorables, 1 voix contre)
- 17 avril 2014 : adoption à l'unanimité des voix exprimées au Sénat
- 21 mai 2014 : accord de la Commission Mixte Paritaire (CMP)
- 26 mai 2014, à 21h30 : lecture des conclusions de la CMP à l'Assemblée nationale, puis vote
- 5 juin 2014, à 9h30 : lecture des conclusions de la CMP au Sénat, puis vote

Retrouvez ici les principales mesures du projet de loi, mises à jour selon le texte issu de la Commission mixte paritaire

Contacts presse:

Cabinet de Valérie FOURNEYRON - Valérie AMANT et Sophie DULIBEAU : 01 53 18 44 06

